

**LE SYSTÈME INDIVIDUEL
VERTIV / PAPREC POUR LA GESTION
DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
PROFESSIONNELS (DEEE PRO)**



**PAPREC
GROUP**

DONNÉES CLÉS



SIÈGES

Siège international :
Columbus, Ohio, États-Unis

Hubs régionaux : Chine,
Inde, Philippines, Royaume-Uni



DIRECTION

Rob Johnson
Président et PDG



STATUT

Entreprise privée



CHIFFRE D'AFFAIRES

4,4 milliards de dollars
(Année fiscale 2016,
en tant qu'Emerson
Network Power)



EMPLOYÉS

~20 000
dans le monde



PRINCIPAUX CLIENTS

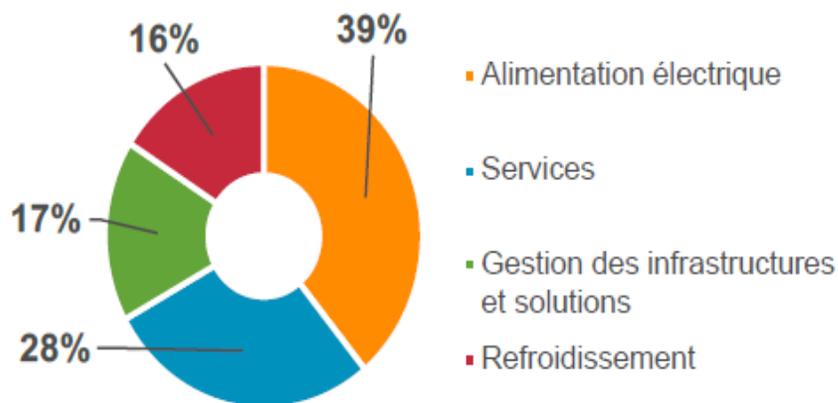
America Movil, Apple, AT&T,
China Mobile, Ericsson,
Facebook, Microsoft,
Reliance, Verizon

QUI NOUS SOMMES

Vertiv conçoit, développe et assure la maintenance des infrastructures sensibles qui font fonctionner les applications critiques des datacenters, des réseaux de communications, des installations commerciales et industrielles.

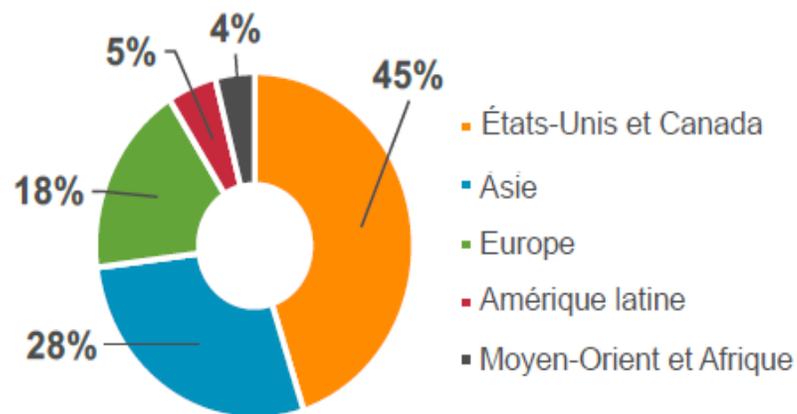


Offre



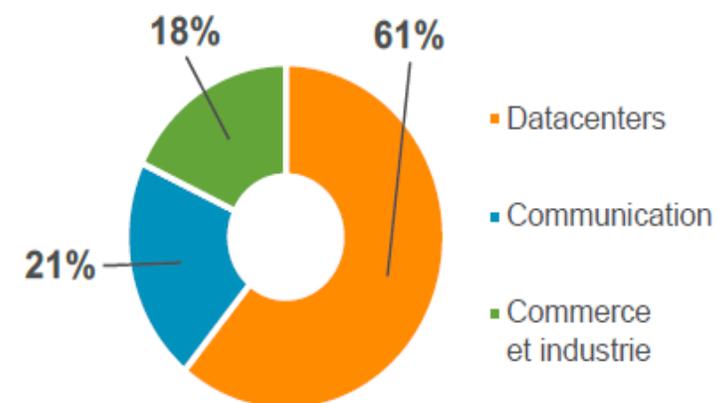
Un portefeuille large de solutions de gestion pour l'alimentation électrique, le refroidissement et les infrastructures

Géographie



Une présence et un rayonnement global s'appuyant sur un réseau logistique international

Marchés



Au service des applications clés des datacenters, des réseaux de communication, des environnements commerciaux et industriels

NOS MARQUES PHARES

VERTIV : une nouvelle entité, déjà leader mondial du marché



ASCO®

Nos solutions critiques de commutation, de contrôle et de gestion de l'alimentation électrique



Chloride®

Nos solutions globales d'alimentation électrique industrielle



Liebert®

Nos solutions de gestion de l'alimentation électrique et de refroidissement



NetSure™

Nos systèmes d'énergie globaux intelligents



Trellis™

Nos logiciels à la pointe de l'industrie

LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES DEEE

- **Les textes principaux :**
 - La directive européenne DEEE 2012/19/UE et
 - Le décret en droit français n°2014-928 du 19 août 2014
- **VERTIV France a mis en place un système individuel pour les matériels professionnels avec PAPREC D3E**



- VERTIV est metteur sur le marché Français = Producteur
- La **réglementation européenne** sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) impose aux producteurs d'équipements professionnels d'assurer le **financement et l'organisation de la filière « fin de vie »**.
- Les producteurs doivent faire enlever et traiter à leurs frais leurs équipements professionnels :
 - Mis sur le marché après le 13 août 2005 (équipements dits « récents » ou « nouveaux »)
 - Mis sur le marché avant le 13 août 2005 (équipements dits « historiques ») dans le cadre d'un renouvellement par des équipements équivalents ou assurant la même fonction



OBLIGATIONS DES PRODUCTEURS

- Les producteurs ont donc l'obligation de **reprendre à leur charge** tous les DEEE, à l'exception des DEEE « historiques » ne faisant pas l'objet d'un renouvellement. Ils doivent atteindre les **taux cibles de recyclage et de valorisation** fixés par le Code de l'Environnement.
- Par ailleurs, les producteurs doivent s'inscrire au Registre National des Producteurs de l'Ademe et **déclarer chaque année les quantités d'équipements qu'ils ont mis sur le marché, collectés et traités.**



PAPREC GROUP, C'EST:

- leader français du recyclage
- 10 millions de tonnes de déchets à recycler en 2017
- + de 8,5 millions de tonnes de nouvelles matières premières
- + de 8000 collaborateurs
- + de 210 sites
- + de 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires

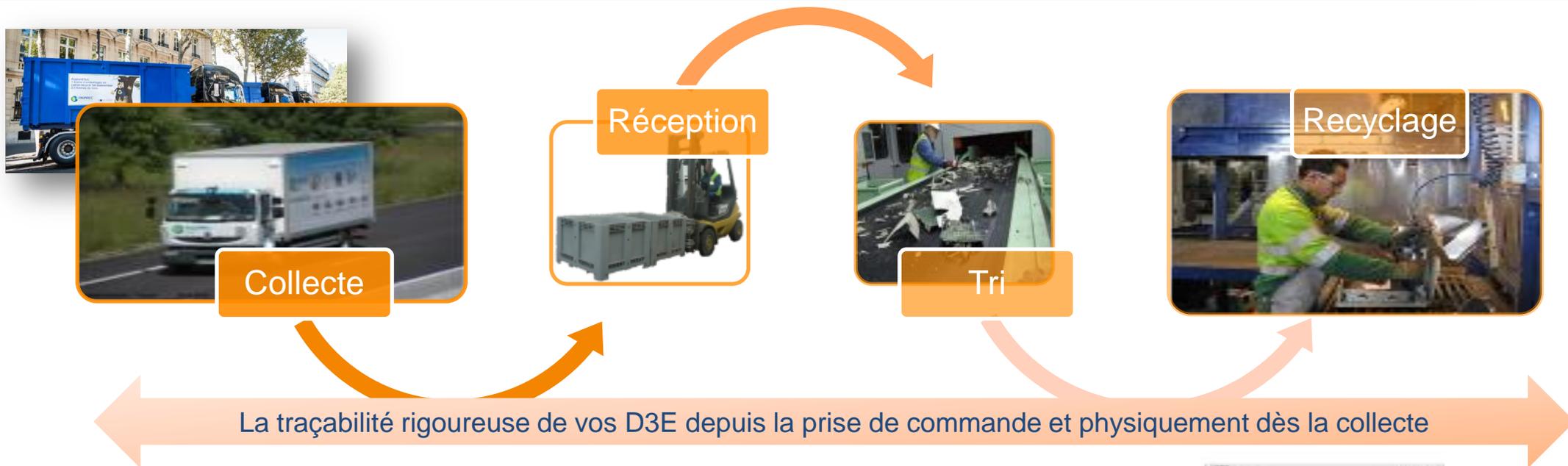


LES MISSIONS DE PAPREC D3E

- **Collecter les DEEE**
 - sur le site clients utilisateurs
- **Réceptionner et Trier les DEEE**
 - gestion administrative de vos DEEE avec traçabilité et remontée d'informations
- **Traiter les DEEE**
 - selon les standards du WEEE LABEX (taux de valorisation, gestion de polluants)
- **Emettre un bordereau de suivi de déchets (BSD),**
 - qui suit le déchet jusqu'à son élimination
- **Fournir à VERTIV toutes informations**
 - permettant de remplir les infos sur SYDEREP
- Echanger sur la **conception** et le **marquage**
 - des équipements pour améliorer la recyclabilité



LA TRACABILITÉ DE VOS DEEE



- Identification et suivi du matériel
- Emission informatique du BSD avant chaque enlèvement par type de déchets
- Gestion des tournées de collecte des déchets

Calypso, Hermès, Endeavour...
des logiciels innovants pour une traçabilité sécurisée et responsable



DEMANDE D'ENLÈVEMENT DEEE PRO

1. Demande enlèvement à:

Nathalie.Lopes@vertivco.com

Brigitte.Noizat@vertivco.com

en mentionnant l'adresse, le contact sur site, la désignation et référence produits, les quantités et le conditionnement.

Après retour mail de validation :

2. Demande enlèvement à Paprec

3. Paprec prend contact avec le client pour l'organisation

4. Paprec renvoie par mail la date de la collecte

5. Paprec renvoie par email le dossier facturé à VERTIV (facture, certificat, BSD...)

6. VERTIV envoie le BSD au client



PAPREC
GROUP

